



## **EXTRAIT DE PÉTITION** **(Conforme au Règlement)**

**Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 311 pétitionnaires.**

**Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec**

**Les faits invoqués sont les suivants :**

**CONSIDÉRANT QUE** la grossesse, l'accouchement et la naissance ont un impact social majeur dans la vie d'une femme, d'une famille et d'une communauté;

**CONSIDÉRANT QUE** dans sa politique de périnatalité 2008-2018, le gouvernement du Québec s'engageait à développer les services offerts par les sages-femmes afin que, d'ici dix ans, elles soient en mesure d'assurer le suivi périnatal et d'assister l'accouchement de 10 % des femmes enceintes;

**CONSIDÉRANT QUE** la Côte-Nord est une des seules régions qui ne bénéficie toujours pas de services de sages-femmes, alors qu'elle a droit à 2,5 sages-femmes;

**CONSIDÉRANT QUE** les sages-femmes sont des professionnelles de la santé, qui assurent un suivi complet pendant la grossesse, l'accouchement et la période postnatale et qu'elles sont disponibles 24 heures par jour et 7 jours par semaine;

**CONSIDÉRANT QU'elles** offrent des soins globaux et que leur approche préventive et naturelle contribue à diminuer les interventions médicales, à réduire le taux de naissances prématurées et augmenter le taux d'allaitement maternel;

**Et l'intervention réclamée se résume ainsi :**

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec qu'il rende les services de sages-femmes accessibles le plus tôt possible et autorise l'implantation d'une maison de naissance sur la Côte-Nord.

**Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.**

  
Lorraine Richard  
Députée de Duplessis

  
Date de signature de l'extrait